

Intitulé	Date	Lieux
<u>Stage CPE Ardennes, Marne</u>	Janvier 9h30 - 16h30	/
<u>Stage Santé et sécurité au travail</u>	16 décembre 9h30 - 16h30	CHALONS
<u>Stage Professeurs documentalistes</u>	9 janvier 9h30 - 16h30	REIMS
<u>Stage Langues Vivantes</u>	30 janvier 9h30 - 16h30	REIMS
<u>Stage Quand le travail fait mal</u>	14 janvier 9h30 - 16h30	TROYES
<u>Stage Lycée</u>	31 janvier 9h30 - 16h30	REIMS
<u>Stage TZR Troyes</u>	7 février 9h30 - 16h30	TROYES
<u>Stage Enseigner au collège : un défi au quotidien</u>	5 mars 9h30 - 16h30	TROYES

D'autres stages sont prévus mais les dates restent à préciser : non titulaires enseignants, idéologie de la réforme du lycée, Numérique et informatique, Lettres classiques, Manuel numérique et école connectée, quelle retraite pour demain, Fonction publique, AE droits fonctions et contrats...

[Retrouvez aussi les modèles d'autorisation d'absence ici.](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



@SNES.Reims



@SNES_Reims



N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement. L'autorisation d'absence est de droit, sans perte de salaire ni récupération, si elle est demandée un mois avant la date du stage. Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant : <https://reims.snes.edu/-Stages-2019-2020-.html>

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de vous inscrire aussi auprès du SNES et de préciser votre présence au repas du midi (8€/personne par mel s3rei@snes.edu ou par voie postale au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims). Le SNES participe aux frais de déplacements des syndiqués.